

Résolutions du Forum parlementaire mondial à Nairobi

jeudi 15 février 2007, par [Forum parlementaire mondial](#) (Date de rédaction antérieure : 24 janvier 2007).

NAIROBI , le 24 janvier 2007

Le Forum Parlementaire Mondial, réuni les 21 et 24 janvier 2007 à Naïrobi, dans le cadre du FSM, a adopté les résolutions suivantes :

I) Accords de partenariat économique(APE) entre l'UE et les pays ACP(Afrique-Caraïbes-Pacifique).

C'est seulement à partir de la consolidation des pays du Sud, sous le leadership des pays du Sud, que seront réunies les conditions pour établir les accords basés dans la complémentarité, la coopération, le respect et la souveraineté des peuples.

Les accords d'association économique UE-ACP, tels que proposés par la Commission Européenne sont inacceptables.

Tous les accords économiques,-y inclus les APE-, doivent tenir compte dans la méthode et dans le calendrier de négociation, des relations asymétriques, qui sont particulièrement défavorables aux pays africains et doivent associer les mouvements sociaux, la société civile et les parlementaires élus par les nations.

II) Dette extérieure

La dette continue aujourd'hui d'être un lest qui empêche le développement de nombreux pays du Sud, agissant au détriment des investissements publics et des besoins des sociétés respectives.

Nous exigeons l'annulation totale de la dette des pays pauvres et l'utilisation de ces ressources pour les objectifs du Millénaire. Nous demandons l'établissement d'impôts sur les mouvements de capitaux (du type de la taxe TOBIN), sur les émissions de CO₂, sur le transport aérien et maritime, afin de financer un développement soutenu et solidaire.

Une juste redistribution de la richesse au niveau mondial est indispensable.

III) Migrations et Droits humains

Les migrations sont avant tout causées par l'injuste répartition des richesses dans le monde, du changement climatique, des guerres, des dictatures et des politiques qui aggravent ces situations.

La réponse ne peut être la stigmatisation et la criminalisation des migrants, la négation des droits individuels, et l'édification de murs, de forteresses et de prisons.

Nous défendons le strict et plein respect des droits humains, -étant entendu que ces droits transcendent les frontières-, aujourd'hui violés par la décision de construire des murs qui divisent, qui sont discriminatoires et portent atteinte aux droits fondamentaux.

La question des migrations ne se résoudra qu'à travers un ordre économique international qui permettra le développement de tous les continents, de tous les pays, par la démocratie et le respect universel des droits humains et l'accumulation de pouvoir des femmes, qui sont les principales victimes.

IV) Rejet de la guerre

Le Forum Parlementaire Mondial rejette la guerre comme moyen pour la résolution des conflits. Nous condamnons toutes les actions militaires unilatérales, comme le récent bombardement de la Somalie par l'armée des Etats-Unis.

L'invasion de l'Irak fut un acte arbitraire, injustifié et illégal qui a mené à une tragédie humanitaire et une grave violation des droits des peuples. Nous réitérons notre condamnation de cette invasion et exigeons le retrait planifié et immédiat de toutes les troupes d'occupation et l'ouverture des négociations de toutes les forces politiques d'Irak pour la reconstruction du pays.

De même nous nous rejetons la présence des troupes étrangères en absence d'accord des Nations-Unies ou de l'Union Africaine et nous lançons un appel pour que soit trouvées des solutions politiques, pour toutes les guerres qui frappent l'Afrique, Moyen Orient, Afghanistan et le reste du monde.

Nous condamnons l'escalade militaire et le commerce des armes. L'augmentation des incursions militaires diminue les ressources pour le développement et affaiblit la lutte contre la pauvreté.

V) Biens communs et eau

Nous lançons un appel pour que soient préservés et protégés les biens communs afin que soient assurée leur existence aujourd'hui et pour les générations futures, et que soit garanti leur caractère public et que tous et toutes y aient accès.

L'accès à l'eau,-qui est la vie même-, doit en particulier être déclaré officiellement par l'ONU comme étant un droit fondamental de l'humanité, et 50 litres d'eau par jour au moins doivent être garantis pour chaque habitant de la terre. La souveraineté des peuples et des communautés locales doit être garantie.

Dans cette perspective, nous adhérons à l'Assemblée Mondiale de l'Eau pour les citoyens et les élus, qui se tiendra du 18 au 20 mars 2007 à Bruxelles.

VI) Nouveau Contrat Social Mondial et création de l'Observatoire Global du Développement Humain, Démocratie Participative et Inclusion sociale.

Il est proposé d'établir un nouveau Contrat Mondial au niveau politique, social, économique, culturel, environnemental et éthique, pour répondre aux besoins de santé, d'éducation, de logement, d'habitat, d'emploi, de participation, d'information et de communication, entre autres, et garantir le plein exercice de la citoyenneté et la construction d'un ordre mondial de justice et de paix .

Nous appuyons la création de l'Observatoire Global du Développement Humain, Démocratie Participative et Inclusion Sociale, articulé avec le Réseau Parlementaire mondial et les Mouvements Sociaux, qui aura pour mission d'organiser au niveau mondial, des banques de projets, le suivi des politiques sociales pour promouvoir des relations de solidarité, des rencontres et des échanges d'expériences législatives entre différents acteurs sociaux, en encourageant le débat sur la nécessité d'un nouveau Contrat au niveau politique, économique, culturel, environnemental et éthique.

Le Forum reçoit avec intérêt la proposition des parlementaires du Venezuela que le siège de l'Observatoire soit situé au Venezuela.

VII) Résolution sur le Réseau

Les parlementaires réunis à Nairobi dans le cadre du Forum Parlementaire Mondial estiment qu'il est essentiel de consolider un réseau de parlementaires engagés dans la construction d'alternatives au néolibéralisme, et ceci en travaillant étroitement avec le Forum Social Mondial, afin que le travail de ces plate-formes et leurs propositions soient répercutées au sein des diverses assemblées nationales et régionales.

Autres recommandations et motions :

1) *Délégation de Parlementaires en Colombie :*

La visite d'une délégation des parlementaires du Réseau Parlementaire Mondial en Colombie est recommandée pour se rendre compte de la situation des Droits Humains que traverse ce pays, qui selon les Nations Unies, actuellement, fait face à une « crise humanitaire ».

Les Nations Unies ont systématiquement présenté 36 recommandations au gouvernement colombien sans que la situation ne s'améliore.

2) *Le Forum a salué les avancées politiques de la gauche en Amérique latine.*

3) Le Forum propose de préparer une motion de soutien au peuple Sahraoui.

4) Le Forum propose de préparer une motion pour la défense de l'Amazonie.